

La Balise

Barbâtre 
Île de Noirmoutier



été 20₁₂

DU VENDREDI 29 JUIN AU JEUDI 12 JUILLET,

Les Toiles de M'Her,

exposition peintures,

Espace des Noures salle 1, 15 rue de l'Estacade, de 16h à 19h.

DU VENDREDI 29 JUIN AU JEUDI 12 JUILLET,

Jean-Maurice FOUASSON,

exposition peintures acryliques,

Espace des Noures salle 2, 15 rue de l'Estacade, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

DU LUNDI 9 JUILLET AU DIMANCHE 22 JUILLET,

François HARANG et Hélène PERTHUISOT,

exposition aquarelles et huiles,

Salle Océane, place de l'Église, de 10h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30.

DU SAMEDI 14 JUILLET AU JEUDI 26 JUILLET,

« Le territoire du Paradis »,

exposition proposée par l'association Art Datcha, peintures d'artistes de Saint-Petersbourg et ateliers adultes et enfants,

Espace des Noures, 15 rue de l'Estacade, de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.

DU SAMEDI 14 JUILLET AU VENDREDI 27 JUILLET,

Laurence FANCHINI,

exposition de mobiles, sculptures,

salle de la Gendarmerie, rue du Centre, de 10h à 13h et de 17h à 20h.

DU LUNDI 23 JUILLET AU DIMANCHE 5 AOÛT,

Nathalie BREVET, Joël COUTEAU, Yves ROUILLON,

Françoise STAERKER,

exposition de photos et peintures,

Salle Océane, place de l'Église, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

DU VENDREDI 27 JUILLET AU JEUDI 9 AOÛT

Dany CAYZAC,

exposition d'aquarelles,

Espace des Noures salle 1, 15 rue de l'Estacade, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

DU VENDREDI 27 JUILLET AU JEUDI 9 AOÛT,

Philippe BALLYOT et Jean-Marie BORET,

exposition d'aquarelles et huiles,

Espace des Noures salle 2, 15 rue de l'Estacade, de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h.

DU LUNDI 6 AOÛT AU DIMANCHE 19 AOÛT,

Mireille FROMENTIN, Lone NIELSEN, Jean-Marc VIVIER,

exposition de peintures, dessins, aquarelles,

Salle Océane, place de l'Église, de 10h à 12h et de 17h à 19h.

DU VENDREDI 10 AOÛT AU JEUDI 23 AOÛT,

Maryse WORMSER,

exposition d'aquarelles,

Espace des Noures salle 1, 15 rue de l'Estacade, de 16h à 19h30.

DU VENDREDI 10 AOÛT AU JEUDI 23 AOÛT,

Éric VANACORE,

exposition d'arts numériques et de photographies,

Espace des Noures salle 2, 15 rue de l'Estacade, de 10h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00.

DU LUNDI 20 AOÛT AU DIMANCHE 2 SEPTEMBRE,

Les Amis de l'île de Noirmoutier,

exposition sur les 40 ans du Pont de Noirmoutier,

Salle Océane, place de l'Église,

de 10h à 12h30 et de 16h à 19h, le 2 Septembre de 10h à 16h.

DU VENDREDI 24 AOÛT AU JEUDI 6 SEPTEMBRE,

Philippe MASSÉ,

exposition d'aquarelles,

Espace des Noures salle 1, 15 rue de l'Estacade,

de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h30.

DU VENDREDI 24 AOÛT AU JEUDI 6 SEPTEMBRE,

Léon MALROUX,

exposition de lampes en bois, de boîtes à sel, de boîtes à clés et acryliques,

Espace des Noures salle 2, 15 rue de l'Estacade,

de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h30.

DU LUNDI 6 AOÛT AU VENDREDI 31 AOÛT,

exposition « Arts des Marins de l'île de Noirmoutier,

bateaux en bouteille et maquettes de bateaux »,

organisée par la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier,

salle de la Gendarmerie, rue du Centre.



La commission animations et culture propose pour 2013, une quinzaine réservée aux sculpteurs et leurs œuvres, Mesdames, Messieurs les artistes à vos burins. Inscription : 02 51 39 68 58

Chers amis,

Le Conseil Municipal a adopté le budget 2012 lors de sa session d'avril. La gestion rigoureuse des finances communales nous permet de continuer nos programmes d'investissements.

Pour la voirie, nos efforts sont visibles et nous poursuivons la réfection des rues et des trottoirs.

Nous remercions les électeurs (48%) qui ont participé à la consultation organisée pour l'aménagement du centre bourg. Après dépouillement, les résultats sont :

- 65% favorables au sens unique saisonnier et double sens en hiver,*
- 35% pour le sens unique à l'année.*

Le Conseil Municipal du 2 avril n'a pas validé le souhait des Barbâtrins.

Pendant la durée des travaux de la rue du centre, les commerces restent ouverts. Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

La commune se prépare pour la saison estivale, la programmation des animations et des expositions est finalisée. Nos salles d'expositions (Salle Océane, Espace des Noures et Salle de l'ancienne Mairie) recevront des exposants toujours plus nombreux.

Espérons que la météo soit plus clément !



Cette balise vous dévoile les initiatives et les actions communales, cantonales, économiques et associatives. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

**Le Maire
Gérard GUILLET**



Directeur de publication :
M. Gérard GUILLET
Coordination de la rédaction et de la mise en page :
Mme Monique FICHET
Rédaction :
Mlle Adeline RAITIERE
Maquette & impression :
M. Christophe GHAMBIR - www.daddy-production.fr

MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 20 février 2012 de modifier les horaires d'éclairage public. Aujourd'hui, c'est 692 points lumineux répartis sur l'ensemble du territoire de la commune, pour une consommation s'élevant à 26 300 euros pour l'année 2011.

Dans un souci économique et aussi pour que Barbâtre participe à l'effort de la maîtrise de l'énergie au plan national, le conseil municipal vous propose les dispositions suivantes :

Axe principal de la pointe de la Fosse jusqu'au rond-point de la Maison Rouge ainsi que la route du Gois : éclairage permanent toute l'année.

Le reste de la Commune :

- éclairage permanent du 1er juin au 30 septembre
- du 1er octobre au 31 mai, extinction de l'éclairage de minuit à 5 heures du matin sauf la nuit du 24 décembre et la nuit du 31 décembre.

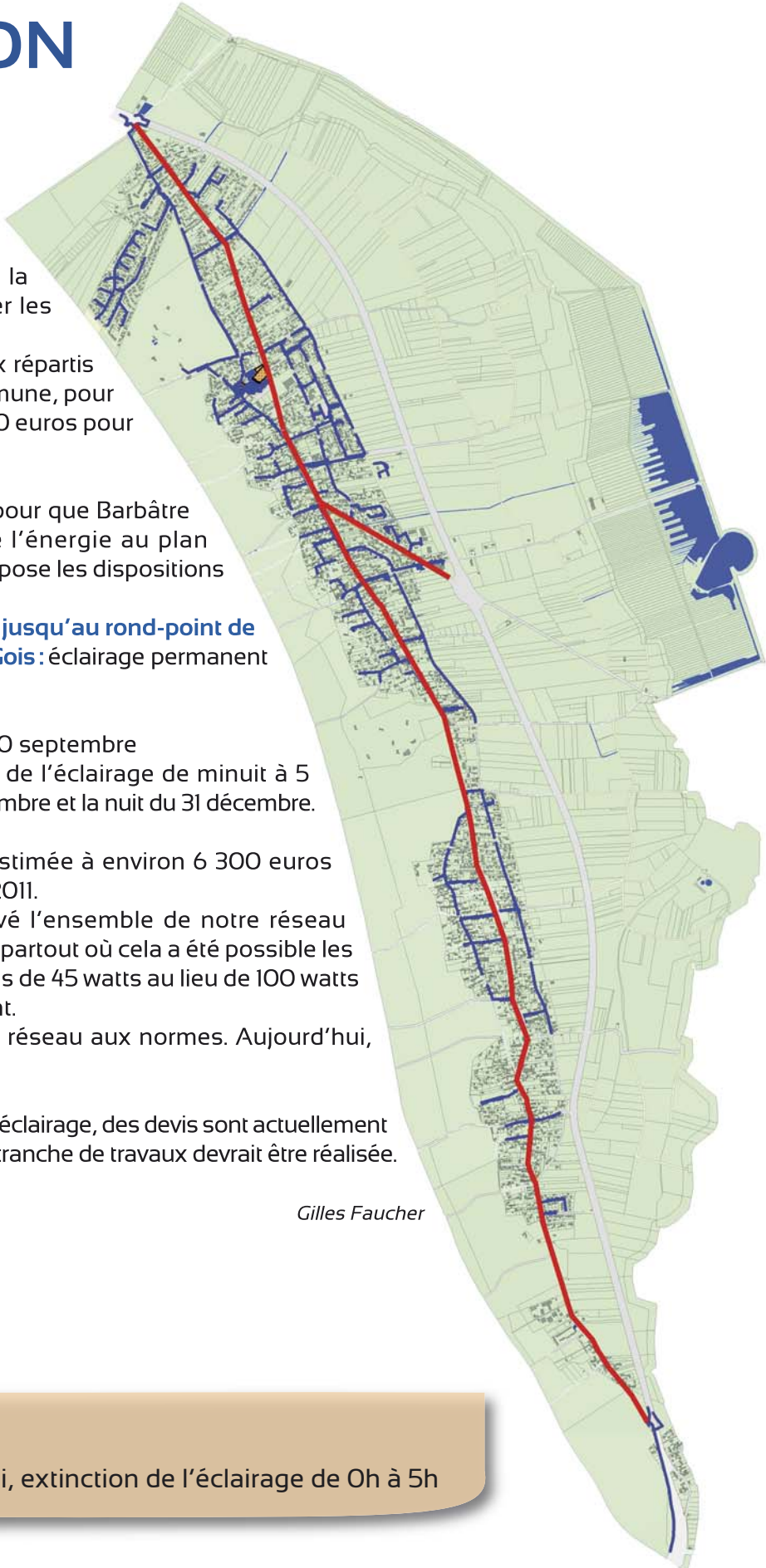
L'économie d'énergie annuelle est estimée à environ 6 300 euros soit 24% du total de notre facture de 2011.

Depuis deux ans, nous avons rénové l'ensemble de notre réseau d'éclairage public, nous avons équipé partout où cela a été possible les lanternes avec des nouvelles ampoules de 45 watts au lieu de 100 watts et voire plus, qui existaient auparavant.

Notre priorité a été de remettre notre réseau aux normes. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Pour l'ensemble des rues dépourvues d'éclairage, des devis sont actuellement à l'étude. A partir de 2013, une nouvelle tranche de travaux devrait être réalisée.

Gilles Faucher

- 
- éclairage permanent
 - du 1^{er} octobre au 31 mai, extinction de l'éclairage de 0h à 5h

Environnement FLEURISSEMENT



Comme chaque année, la commission environnement a décidé d'améliorer le fleurissement de notre commune :

Les entrées de Barbâtre : le rond-point de la Fosse est rénové depuis mai 2012. L'entreprise Beilvert de Barbâtre a réalisé ces travaux pour un montant de 11 884,82 euros TTC.

Place de l'église : pose de jardinières devant le mur du cimetière et de chaque côté de la porte de l'église. Aménagement d'un massif d'infiltration, pour suppression de la

mare d'eau existante en limite de la place.

Au calvaire de la Croix Rouge : pose d'une barrière en bois pour délimiter le parterre, pose de deux jardinières.

Parc de la Rocterie : suppression de la circulation automobile à l'intérieur du Parc. Cet espace doit rester un lieu de promenade pour les enfants et adultes, pose de tables de pique-nique, fleurissement et divers aménagements sont prévus.

Gilles Faucher

NATURA 2000

La commune sollicite un nouveau financement pour le nettoyage manuel de ses plages

Pour préserver ses plages la commune souhaite s'engager dans un nouveau contrat Natura2000 sur 5 ans destiné à financer :

- Le nettoyage raisonné des plages : 5 km seront nettoyés manuellement.
- La pose de 3 panneaux d'information sur le nettoyage des plages et de 5 autocollants sur les panneaux existants aux entrées de plage.
- Les Travaux de mise en défens des hauts de plages (pose de piquets et de fils de lisses).

Pour un montant total de 28 969 €

L'objectif est de préserver l'habitat des hautes de mer et la dune et de favoriser la nidification du Gravelot à collier interrompu.

Plus d'infos : <http://www.baie-bourgneuf.com/>



Ces aménagements ont pour but de canaliser les promeneurs afin de restaurer ces secteurs sensibles, prévenir l'érosion de la mer et préserver cette zone de reproduction d'espèces d'oiseaux menacés.

SENTIER PÉDESTRE « les Portes de l'Île »

Le Conseil Municipal du 20 février a pris une délibération afin de demander l'inscription du sentier des « Portes de l'Île » au P.D.I.P.R. des sentiers (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée). Le PDIPR a été créé par la loi en 1983.

Aujourd'hui, 94 départements en sont dotés. Il a pour vocation de préserver le réseau des chemins ruraux

mais aussi de garantir la continuité des itinéraires de randonnée.

C'est un outil efficace pour gérer et améliorer les réseaux d'itinéraires dans le respect de l'environnement. C'est également une opportunité pour mieux organiser la pratique et valoriser les territoires.

Pour plus d'informations :
<http://vendee.ffrandonnee.fr>

Réglementation publicitaire

Dans le cadre du Contrat Environnement Littoral (volet n°2 : Mise en valeur du bâti et paysagement de la commune), une étude portant sur l'inventaire et le diagnostic des dispositifs publicitaires a été réalisée par la société CYPRIM (siège social à Challans) sur notre commune.

La présentation de l'état des lieux et du diagnostic restitution des résultats (phase 1 de l'étude) a eu lieu en Mairie lors de la réunion du 3 avril 2012.

Les résultats globaux s'établissent comme suit :

- 47 publicités et pré-enseignes ont été recensées dont 22 dérogatoires,
- Au niveau du diagnostic de conformité (respect du

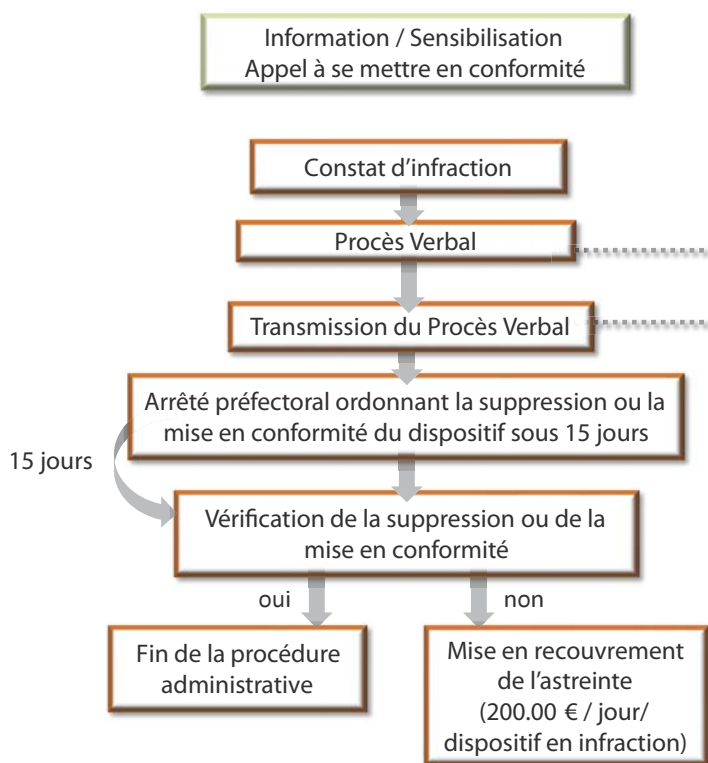
code de l'environnement, accessibilité des personnes, sécurité routière) sur 334 dispositifs recensés, 73 sont irréguliers (22%),

- Pour les pré-enseignes dérogatoires, on constate 18 dispositifs irréguliers sur un total de 22,
- Au niveau des enseignes, 45 illégalités vues concernant 42 enseignes pour 28 entreprises (sur 81 au total).

Chaque commune doit réserver des surfaces minimales à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif, pour Barbâtre : 4 m.

Christian GABORIT

Le processus de mise en conformité est le suivant :



Phase facultative : sous quelle forme ? : courrier ?
Quel délai proposé pour se mettre en conformité ?

Du fait du fort taux de « locaux » non conformes, un contact direct peut être envisagé

Proposition : prise en charge communale avec information de la démarche auprès de la Préfecture.

Par agent habilité

- au maire,
- au préfet,
- au procureur de la République.

Opportunités de poursuites pénales
(amende de 150 € à 3750 € /dispositif)

LE VIEUX CIMETIÈRE

L'état des lieux du vieux cimetière, engagé par nos services au regard des concessions en état d'abandon, fait apparaître la situation ci-après :

- Aucune manifestation des familles concernant 63 concessions signalées à l'état d'abandon. Ces concessions feront l'objet d'un procès-verbal de constat (voir réglementation Balise n°91).
- Une concession déclarée abandonnée par la famille et reprise par la commune.



ESTACADE DE LA FOSSE

La commune de Barbâtre a hérité d'un site historique qui fut longtemps le seul moyen d'accostage avec le continent.

Les barbâtrins sont particulièrement attachés à cet édifice qui constitue un élément du patrimoine de la commune.

HISTORIQUE

En effet, l'implantation d'une estacade dans le secteur de la Pointe de la Fosse existe depuis plus de 2 siècles. La première implantation se situait après la cale des américains. La seconde installation (il y a 50 ans environ) se trouve plus au Sud pour y retrouver des fonds.

Cette estacade permettait l'accostage de bateaux servant aux transports de passagers vers le continent et aux marins pêcheurs du secteur. Puis, en 1970-71, un pont reliant l'île au continent a été créé.

L'estacade la Fosse fut un point de liaison développée avec l'île d'Yeu.

POUR L'HEURE, L'ESTACADE EST FERMÉE À TOUT PUBLIC.

M. le Maire a décidé, en mars 2009, de confier à l'APAVE la mission de réaliser un diagnostic solidité de l'estacade afin d'obtenir un avis technique sur son état.

Compte tenu de l'examen visuel réalisé sur l'estacade, selon l'APAVE, l'accès libre du public n'était plus envisageable.

Ce constat a conforté la décision de M. le Maire de maintenir l'estacade interdite à tout véhicule et utilisateur.



POURQUOI RECONSTRUIRE L'ESTACADE ?

Ces démarches de reconstruction de l'estacade et de délimitation d'un périmètre portuaire sont entreprises dans le double objectif de sécurisation du secteur mais aussi du développement touristique et économique avec des liaisons maritimes diverses. Par ses activités nombreuses et variées, son occupation visuelle de l'espace, le nautisme apporte une très forte contribution à l'attractivité touristique du littoral et lui insuffle aujourd'hui la vie sociale, économique voire culturelle que la pêche seule n'est plus en mesure de lui donner.

La reconstruction de l'estacade aura donc un impact fort sur le développement économique de la commune.

UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Le Conseil municipal, par délibération en date du 20 février 2012, a retenu le bureau d'études CREOCEAN pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

LE PLAN DE FINANCEMENT

Une subvention de l'Etat de 80% a été accordée à la Commune par arrêtés préfectoraux pour la réhabilitation de l'estacade de la Fosse.

- Quatorze concessions recensées pour lesquelles aucun acte n'a été retrouvé. Ces dernières devraient revenir au domaine communal.
- Enfin, douze emplacements se sont révélés non abandonnés et les familles conservent leur concession sous réserve d'une remise en état des tombes.

LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Un point a également pu être opéré sur le nouveau cimetière où il est apparu pour les concessions trentenaires et cinquantenaires qu'une régularisation devait intervenir pour quatorze d'entre-elles en ce qui concerne leur renouvellement.

Suite à ce contrôle, il a été décidé par la commission en charge du cimetière, d'élaborer un fichier sur les concessions qui pourra être utilisé comme outil de relance de paiement de celles-ci.

Christian GABORIT

VOIRIE

Abri-bus de la Maison Rouge Nouvelle implantation :

Afin de sécuriser l'arrêt de cars de la Maison Rouge, l'abri-bus a été déplacé du côté du passage du car à l'angle du Chemin de Seigner et de la rue de la Maison Rouge.

La commission Voirie a décidé, sur le programme de voirie 2012, d'aménager ce carrefour pour une meilleure implantation de l'abri-bus.

Pour améliorer la sécurité, le chemin de Seigner sera en sens unique.



La Commission Voirie a également déterminé le programme d'entretien de voirie pour l'année 2012

- Rue du Niaisois
- Chemin des Ormeaux
- Rue de la Chapelle (en partie)
- Rue de la Plage (en partie)
- Rue des Oiseaux
- Chemin du Polder

Estimation de ce programme
d'entretien de voirie
et de l'implantation de l'abri-bus
pour l'année 2012 :
77 132,15 € HT.

Aménagement du Chemin du Grand Fief :

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédente *Balise*, et comme vous avez pu le constater, la Commune de Barbâtre a aménagé le chemin du Grand Fief pour améliorer le confort et la sécurité de tous. Nous avons créé des espaces permettant aux piétons et cyclistes d'emprunter cette voie en toute tranquillité.



Abattage des arbres du Parc de la Mairie

Sur les conseils d'un professionnel, une quinzaine d'arbres ont été abattus dans le Parc de la Mairie.

En effet, certains arbres étaient malades, pourris au cœur, entre autre, à cause d'un champignon. L'élagage des autres arbres a été déconseillé car la repousse à

2 - 3 ans est fragile et aurait risqué de se casser lors de tempêtes.

A l'automne, de nouveaux arbres seront plantés tels que des chênes verts, érables ou pins parasol.



MISE EN ACCESSIBILITÉ des Etablissements Recevant du Public



Barbâtre a fait procéder à un diagnostic Accessibilité ERP

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « Loi Handicap » place au cœur de son dispositif, l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes en situation de handicap.

Cette loi vise désormais sans distinction, tous les types de handicaps : moteurs, sensoriels, intellectuels, cognitifs, mentaux ou psychiques.

Elle rend essentielle la notion de chaîne de déplacement et de participation.

Le décret n°2009-500 du 30 avril 2009, modifiant le décret n° 2006 555 du 17 mai 2006, impose la réalisation d'un diagnostic Accessibilité :

- avant le 1er Janvier 2010 pour les ERP de 1ère et 2^{ème} catégories et pour les ERP de 3^{ème} et 4^{ème} catégories appartenant à l'Etat ou ses établissements publics.

- avant le 1er Janvier 2011 pour les ERP de 3^{ème} et 4^{ème} catégories (hors établissement appartenant à l'Etat ou ses établissements publics).

Rappel : les ERP de 5^{ème} catégorie n'ont pas d'obligation de diagnostic.

La mise en conformité de l'ensemble des ERP, y compris ceux de 5^{ème} catégorie, devra être effective avant le 01/01/2015.

Pour répondre à ces exigences, la Commune de Barbâtre a confié la réalisation d'un Diagnostic Accessibilité au bureau d'études A2CH.

Patrimoine communal concerné :

- 2 établissements administratifs
- 1 établissement d'enseignement
- 1 établissement de restauration
- 1 établissement sportif
- 1 établissement culturel
- 6 établissements associatifs et éducatifs

La commune de Barbâtre souhaite la mise en conformité de ses ERP

La Commune de Barbâtre envisage de procéder à la mise en conformité réglementaire permettant de traiter tous les obstacles d'ordre réglementaire (à faire avant le 1^{er} janvier 2015) pour atteindre un niveau d'accessibilité de 100 %.

Le montant global des travaux selon ce scénario est estimé à 417 360 euros HT.

Pour réaliser ce programme, la Commune travaille sur le plan de financement de ces travaux.

Pour rappel, la Commune a réalisé un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) dont la finalité a consisté en l'élaboration d'un plan d'actions par la municipalité visant à l'amélioration progressive du niveau d'accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics.

ACQUISITION D'UNE JOËLETTE

Sous l'impulsion de M. Chateigner, barbâtrien et membre de la Marche autour de l'Île, la municipalité de Barbâtre a fait l'acquisition d'une joëlette. La joëlette est un fauteuil tout terrain mono-roue, située sous le fauteuil, et de deux brancards, permettant ainsi de véhiculer la personne handicapée.

Le coût total s'élève à la somme de 2 769,67 euros H. T. La joëlette a pu être achetée grâce à la participation de deux partenaires : la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier (1 063,14 euros) et le Crédit Mutuel Océan de Noirmoutier (600 euros).

Si des personnes souhaitent se former et utiliser la joëlette, elles peuvent prendre contact avec la Mairie de Barbâtre

Une dizaine de Barbâtrins se sont déjà formés, dont des Sapeurs-Pompiers de Barbâtre.



NAISSANCES

Challans

Justine CAPIGA,
1^{er} décembre 2011
Gabin BOUCARD,
27 décembre 2011
Djulian ALLAIN,
12 janvier 2012
Léana CAIVEAU,
19 mars 2012
Brewen BURNICHON,
31 mars 2012



Clément SURGET,
25 janvier 2012

Nantes

Lewnis DELAUNE,
8 février 2012



Méwen HALLAIS,
8 février 2012

Saint-Herblain

Ange SIMON
19 novembre 2011

La Roche-sur-Yon

Yoni BALTHASAR
11 janvier 2012

MARIAGES

Philippe SOIZEAU-SAINT-MARTIN
Valérie CLEMENT
26 novembre 2011



André GAUTIER
Françoise CHESNEAU
28 janvier 2012

NOCES D'OR



M. et Mme LAMBERT M. et Mme BILESIMO

CENTENAIRES

Madame Guilbaud a fêté
ses 100 ans le 1^{er} avril 2012.



La Rocterie fête les 100 ans d'Yvonne Bernard



C'est dans une ambiance festive qu'Yvonne Bernard née le 22 mars 1912, entourée de sa famille, a fêté ses 100 ans.

Le personnel et les pensionnaires de l'EPHAD de La Rocterie se sont réunis pour fêter l'évènement, accompagnés de quelques élus ainsi que des membres du CCAS.

Chantal ELIE

DÉCÈS

Albert CAIVEAU,
28 novembre 2011 à 83 ans

Fernand CABRELLI
24 décembre 2011 à 87 ans

Christian BARANGER,
6 janvier 2012 à 68 ans

Jean-Michel PERRAUDIN
7 janvier 2012 à 86 ans

Georges SOULARD
25 janvier 2012 à 76 ans

Juliette MOREAU
11 février 2012, à 97 ans

Joseph COQUILLON
11 février 2012 à 72 ans

Irmingrad MÜLBRADT
25 février 2012 à 81 ans

Yvette REBRETEAU-FRIOUX
11 mars 2012, à 67 ans

Adieu 2011 ... Bienvenue 2012

Pour fêter la fin de l'année 2011 et accueillir 2012, la commission animations et le conseil municipal ont proposé aux Barbâtrins un florilège de spectacles, plus particulièrement adressés aux enfants de 3 à 100 ans.

Daniel VIOLEAU



Arbre de Noël des écoles



Concert de Gospel Rivers à l'église

Chasse à l'oeuf

Pour Pâques, la Mairie de Barbâtre et le Secours Populaire se sont associés pour organiser une chasse à l'oeuf dans le parc de la Mairie précédée du spectacle "Les aventures de Fripin le lapin malin" proposé par Jerry Nut's. Une centaine d'enfants ont participé. Petits et grands sont repartis ravis.

Un grand merci aux bénévoles de l'animation, du Secours Populaire, de l'AVF (décoration des œufs) et à Kinder qui a fourni les lots..

Exposition

Du 10 au 22 avril, salle de La Gendarmerie, Lone Nielsen et Laurence Fanchini nous ont proposé une magnifique exposition : peintures de Lone basées sur les femmes et les couples, dans un tourbillon de couleurs, sculptures de Laurence mariant le bois et le métal avec une élégance raffinée. On en prend plein les yeux. Bravo à nos deux artistes.

Daniel VIOLEAU



Cérémonies militaires



11 novembre :

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Dépôt de gerbe au monument aux morts

Discours du Maire

Recueillement

Vin d'honneur

5 décembre :

Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Même rituel que le 11 novembre.

Daniel VIOLEAU

Les Parcours du Cœur 2012



Le vendredi 30 et samedi 31 mars dernier, le CCAS de la commune de Barbâtre a organisé Les parcours du Cœur avec le soutien de la Fédération Française de Cardiologie, afin de sensibiliser la population locale au danger des maladies cardio-vasculaires.

Vendredi soir, le Docteur Vartanian et les Sapeurs-Pompiers de Barbâtre ont sensibilisé les Barbâtrins au risque des maladies cardiovasculaires à travers une conférence et la démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur.

Samedi matin, des randonnées pédestres de 3, 6 ou 9 km ont eu lieu en partenariat avec l'ASCG et La Marche autour de l'Île, afin de lutter contre la sédentarité.

0 cigarette, 5 fruits et légumes et 30 minutes d'activité physique par jour, c'était le mot d'ordre donné pour cette 37^{ème} édition des Parcours du Cœur.

Merci à tous les participants

Pour plus d'informations rendez-vous sur <http://www.fedecardio.com/>

INTERDICTION de brûler les déchets verts

Le 18 novembre dernier, les préfets de département ont reçu une circulaire émanant de trois ministères (écologie, travail et agriculture) relative à l'interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre.

Les déchets dits verts sont issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies ou d'arbustes, d'égavage, de débroussaillage ou autres pratiques similaires. Par ailleurs, "Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la

santé et peut être la cause de la propagation d'incendie", rappelle préalablement le texte.

Les solutions proposées en retour par le gouvernement visent à valoriser la destruction des déchets verts grâce notamment au paillage ou au compostage. Autre solution pour les particuliers : la gestion collective des déchets en allant les déposer à la déchetterie proche de leur domicile.

Les entreprises d'espaces verts et les paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe.

LÉGISLATION Les déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les

espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

RÉGLEMENTATION Bruit de voisinage

Extrait de l'arrêté N° 98-DRCLE/4-303 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage (téléchargeable sur <http://www.vendee.pref.gouv.fr>)

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Article 19 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses) :

- Les jours ouvrables : 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h30,
- Les samedis : 9 h00 à 12 h00 et de 15 h00 à 19 h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h00 à 12 h00.

SYDEV Les tarifs spéciaux d'électricité pour les personnes en difficulté financière

La loi a créé des tarifs spéciaux pour les personnes qui rencontrent des difficultés financières. Il s'agit du Tarif de Première Nécessité (TPN) pour la fourniture d'électricité.

Depuis le 7 mars 2012, l'attribution du TPN est accordée automatiquement pour toutes les personnes

remplissant les conditions nécessaires :

- Revenus compatibles avec l'obtention de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)
- Existence d'un contrat de fourniture d'électricité au nom du bénéficiaire de la CMU-C pour le TPN

Si vous percevez des revenus compatibles avec l'obtention de la CMU-C, vous pouvez bénéficier de ces tarifs spéciaux qui permettent d'obtenir une réduction sur votre facture d'électricité ou de gaz. Nous sommes présents pour vous accompagner dans cette démarche.

<http://www.sydev-vendee.fr/>

Chambres d'hôtes et locations saisonnières* UNE DÉCLARATION OBLIGATOIRE



Depuis 2008 pour les chambres d'hôtes et depuis le 22 mars 2012 pour les locations saisonnières (gîtes et meublés), chaque propriétaire doit déclarer cette activité en Mairie.

Afin de faciliter cette démarche administrative en quelques clics, le Comité Départemental du Tourisme de la Vendée a mis en place un site internet : jedeclareenligne.vendee-tourisme.com.

La déclaration de son activité a plusieurs avantages :

- la démarche est simple, sécurisée et gratuite, grâce à un identifiant unique et un mot de passe,
- les informations concernant l'activité sont facilement actualisables,

- le site permet un accès à une multitude d'informations concernant l'activité de chambres d'hôtes et de locations saisonnières : réglementation, classement, label

Pour rappel, l'absence de déclaration est passible d'une contravention de troisième classe, avec amende pouvant atteindre 450 euros. De plus, l'utilisation sans autorisation des appellations chambres d'hôtes et meublés de tourisme peut être considérée comme de la publicité mensongère.

* classées ou non
Source : Vendée Tourisme

Rappel : La TAXE de SEJOUR est appliquée sur la commune de BARBÂTRE du 15 Juin au 15 Septembre. Elle est perçue par les gestionnaires, les propriétaires loueurs en meublé, les agences de locations, les hôteliers et responsables des villages vacances, qui doivent eux-mêmes en faire le reversement. Information en Mairie.

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'HABITAT : plus de 2 M € sur trois ans.

Objectif : lutter contre l'habitat indigne ou insalubre

L'Opération programmée de l'Habitat a été initiée en 2010 : elle s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat de l'île de Noirmoutier. Une première phase d'étude et de diagnostic a été réalisée par le cabinet Pact Vendée. Le diagnostic avait révélé qu'il existait sur le territoire des logements dégradés, souvent occupés par des propriétaires âgés et de nombreuses situations de précarité énergétique. L'isolation, les menuiseries et les combles de ces habitations sont souvent à réhabiliter.

L'objectif fixé par la Communauté de Communes, en partenariat avec le Département de la Vendée et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, est de soutenir la réhabilitation, en trois ans, d'une centaine de logements, autour de quatre axes principaux :

- la réhabilitation du parc locatif privé dégradé,
- la mise aux normes des logements occupés par leurs propriétaires en matière de sécurité, de salubrité et d'autonomie,
- la réduction de la précarité énergétique (travaux

d'économie d'énergie),

- la lutte contre l'habitat indigne,

L'engagement de la Communauté de Communes

L'ensemble du dispositif représente un montant de 2,1 M d'€ de subventions, qui pourront être allouées sur le territoire pendant la durée de l'OPAH (trois ans). La Communauté de Communes s'engage dans cette opération à hauteur de 180 000 €, le reste étant financé par l'ANAH et le Département de la Vendée. Cette aide constitue un effet de levier pour l'activité du bâtiment sur l'île de Noirmoutier, et devrait permettre à une centaine de ménages d'occuper un logement plus sain, plus confortable, tout en réalisant des économies d'énergie.

Démarrage de la phase opérationnelle

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la Communauté de Communes. Des permanences seront ouvertes dès le mois de juillet pour renseigner les propriétaires sur l'ensemble du dispositif et étudier les premiers projets présentés.

Renseignements au 02 51 35 89 89.

LUTTE CONTRE LA CHENILLE processionnaire du pin.

Un traitement terrestre est réalisé par la FDGDON. Pour les arbres situés dans les jardins, les particuliers doivent s'adresser à la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier jusqu'à la mi-août pour remplir

un bulletin d'inscription.

Les interventions par la FDGDON se font en septembre-octobre chez les particuliers, arbre par arbre.

Pour information en 2011, le tarif était de 74€ pour 1 à 5 pins et 84 € pour 6 à 10 pins.

Contact :

Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier
02 51 35 89 89

LR 13 : Ligne autocar régionale Nantes - Noirmoutier

La ligne régionale N°13 propose toute l'année, depuis la gare TGV de Nantes, la desserte de l'île de Noirmoutier dont Barbâtre (rond-point du Gois). En moyenne, 10 allers-retours sont proposés quotidiennement en été et jusqu'à 5 allers-retours quotidiens hors période estivale.

Renseignements Horaires et Tarifs :

CTA / EFFIA Synergies Tél : 0 810 00 66 92 (prix d'un appel local)

Sites internet :

www.cta44.fr, www.destineo.fr, www.voyages-sncf.com,
www.ter-sncf.com/paysdelaloire

Du 7 juillet au 1^{er} septembre 2012

LE BUS DE L'ILE

pour un été sans voiture...

0,50€ le trajet

Billets en vente dans les bus

Jusqu'à 8 bus par jour entre les communes de l'île

BARBÂTRE LA GUÉRINIÈRE L'ÉPINE NOIRMOUTIER

LIGNE 171

Renseignements à la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier au 02 51 35 89 89 et auprès de l'Agence SOVETOURS au 02 51 55 28 51

à noter : GENDARMERIE

La Gendarmerie est transférée au 54 rue de la Poste.

Une permanence est assurée pour dépôt de plainte le mercredi et le samedi de 8h à 12h, du 8 juillet au 26 août 2012.

Tel. 02 51 39 60 36

ECOLE PUBLIQUE LA ROSE DES DUNES

Les petits de la Rose des Dunes personnalisent leur école

Après avoir en juin 2011, lors de leur sortie de fin d'année scolaire, visité le Musée Gaston Chaissac aux Sables d'Olonne, deux classes se sont lancées cette année dans la fabrication de personnages en bois.

Ce projet d'action pédagogique mené par Mireille Fromentin et Danièle Noirault (intervenantes extérieures) en collaboration avec les deux enseignantes (Mmes Landais et Raymond) avait pour objectif de réaliser une oeuvre collective en plan selon un désir d'expression. La motivation était au rendez-vous tous les mardis après-midi. Le résultat est très réussi et très coloré.

Les productions des enfants fixées par les Services Techniques de la Commune sont visibles des deux côtés de l'école.

L'équipe enseignante remercie l'APE (Association des Parents d'Elèves) qui a financé la peinture.

Elle remercie Monsieur Le Maire de Barbâtre pour son accord ainsi que les Services Techniques pour la pose. Elle remercie les parents d'élèves pour la logistique car il fallait ces jours-là protéger les vêtements des enfants des projections éventuelles.

Elle remercie enfin M. Maingret, M. Métier et Mlle Pineau pour l'obtention du bois.



Information pratique :

Les inscriptions dans notre école se font tout au long de l'année. Il suffit de se rendre à la Mairie de Barbâtre muni du Carnet de Santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

La Directrice, Mme Landais, est déchargée le vendredi. Vous pouvez l'appeler pour plus de renseignements au 02 51 39 63 78.

ECOLE PRIVÉE

De beaux projets dans nos classes

Cette année 2011-2012, nous avons vécu de beaux projets dans nos classes. Entre autres, notre carnaval qui a eu lieu le samedi 17 mars, à la Guérinière. Nous avons, pour l'occasion, préparé nos costumes en classe.

Les élèves de la PSI au CE1 ont assisté au spectacle des 3 Chardons, intitulé l'Arbre Roux. Ils en sont revenus enchantés, avec le désir de mettre en scène à leur tour un conte. Ce que nous ferons au 3ème trimestre pour notre kermesse qui aura lieu le dimanche 1er juillet. Notre spectacle de fin d'année, lors de la kermesse, aura pour thème les contes et offrira aux spectateurs des saynètes, des danses et des chants.

Le 3ème trimestre sera aussi l'occasion pour les élèves de la classe de Catherine Ferrari de pratiquer la voile à l'école de voile de la Barre de Monts; les élèves de la classe d'Alice Deveau iront quant à eux passer une

journée au Haras des Presnes, s'initier à la pratique équestre. Sans oublier Chante Mai, spectacle de chants de tous les élèves de cycle 3 à Saint Jean de Monts et Danse Juin, spectacle de danses rassemblant les enfants des classes de maternelle des écoles privées de l'île de Noirmoutier.

Pour notre voyage scolaire, nous avons décidé cette année de nous rendre au zoo de la Boissière du Doré, le mardi 15 mai. Les élèves de maternelle-CP participeront à un atelier sur le loup, en lien avec le projet de la classe du second trimestre; quant aux grands ils travailleront sur les différentes caractéristiques des animaux emblématiques du zoo.

Cette sortie est financée en partie par les différentes ventes organisées cette année : vente de chocolat à Noël, vente de plantes au second trimestre et vente de tabliers avec dessins des enfants au troisième trimestre.

SECOURS POPULAIRE

Antenne de Barbâtre



La municipalité de Barbâtre a mis à disposition du Secours Populaire un nouveau local face à la salle des Noures. Ce local, rénové par les membres du Service Technique, sera réservé à l'accueil, au vestiaire et au dépôt des objets divers collectés. Les paniers repas sont eux toujours distribués dans les locaux habituels.

Secours Populaires

antenne de Barbâtre

Rue de la Guillaumerie

Tel 02 28 10 21 75 ou 06 28 50 68 56

Ouverts tous les mardis et mercredis après-midi.



L'association PARTAGE-DÉSERT

L'association vient tout juste de souffler sa première bougie!

Elle est née du désir de faire connaître les chameliers tunisiens et leurs familles récemment sédentarisés aux portes du désert. Partage-Désert a pour objectif l'aide au développement du travail de ces populations notamment l'organisation de randonnées chamelières de septembre à avril. Nous proposons à nos adhérents de les mettre en relation avec Majid, chamelier responsable coordinateur de notre association en Tunisie. Avec son équipe, il saura proposer, en toute sécurité, un circuit dans le désert entièrement adapté aux envies et aux capacités de chacun(e). De plus, tout au long de l'année, il lui est possible d'organiser des séjours chez l'habitant avec une initiation sur 1 jour ou 2 à la vie dans le désert.

Partage-Désert souhaite également favoriser le travail des femmes en leur achetant d'authentiques objets artisanaux qu'elles fabriquent: tapis, sacs variés, boîtes, etc...

Site : www.association-partagedesert.com

Contacts : Sylvie : 02 51 35 44 70 - cjs@orange.fr

Claire : 06 34 61 74 99

Maryse : 06 03 98 08 71

Association LES PETITS CAGNOTS



L'association « Les Petits Cagnots » accueille vos enfants pour le périscolaire et les vacances scolaires grâce une équipe investie et dynamique.

Retrouvez les informations et les fiches d'inscription sur leur site <http://lespetitscagnots.doomby.com>.

Accueil périscolaire et centre de loisirs

37 bis rue de la Barre Raguideau

02.51.35.94.82

06.84.22.67.18

Accueil Périscolaire : 7h30 à 8h50 et 16h30 à 19h

Le mercredi : 7h30 à 18h30

Centre de loisirs : 7h30 à 18h30

LOTO

des Pompiers de Barbâtre

Samedi 6 octobre 2012

à 20h00 (ouverture à 19h00)

Salle SALANGANE

L'EPINE

COVIVA Antenne de Barbâtre



Cette société propose cinq services distincts : le portage de repas à domicile, l'aide-ménagère, l'aide à l'autonomie, le coucher tardif et la gestion de résidence secondaire.

Spécialiste dans le maintien à domicile des personnes très dépendantes et handicapées.

COVIVA assure tous les actes de la vie quotidienne que sont l'aide au lever et au coucher, les soins de nursings, l'aide à l'habillage et au déshabillage, l'aide à la préparation et à la prise des repas, l'accompagnement véhiculé.

Antenne COVIVA

4ter rue de l'estacade (face à la salle des Noures)

Ouverte le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tel. 02 28 10 87 44

BARBÂTRE, commune sportive !

Vous appréciez la mer, félicitations vous êtes au bon endroit !



Club Mickey

Rue du Camping - Barbâtre
02 51 39 63 26
clubmickey.barbatre@gmail.com

Hissez Haut

École de catamaran, Optimist KL, New Cat F2 - Tyka
- Hobie Cat 16, Planche à voile - Phaeton
Cale de L'Océan - Barbâtre
02.51.39.80.19

Mouv'n Kite

École de kite surf
Cale de L'Océan - Barbâtre
06 13 49 60 41 - 09 54 16 61 02
contact@mouvnkite.com - www.mouvnkite.com

N.O Voiles

École de catamaran, planche à voile, kayak, stand up
paddle, banane tractée
Rue du Camping - 85630 Barbâtre
02 51 39 63 26
novoiles@gmail.com

Sel Ton Char

École de Char à voile labélisée Fédération Française
de Char à voile
Cale de la Croix Rouge - Barbâtre
06.71.81.00.05
seltonchar@wanadoo.fr - www.sel-ton-char.fr

Le Vel'hop

Location, vente et réparation de vélos



Sébastien Barreau vient d'ouvrir un nouveau commerce de vente d'occasion et de neuf, de réparation toutes marques, location de vélos et accessoires (livraison gratuite).

1 Rue du Centre
85630 BARBATRE
Tél : 02 51 35 80 61

Ouvert tous les jours jusqu'au 10 septembre, de
9h30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

Plus d'infos : www.cyclhop.fr

Naturel'coiff



C'est un salon de coiffure mixte (hommes, femmes, enfants) tenu par Cyril CHAUVIN.

2, rue de La Poste

Ouvert le mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 19 h, et le samedi de 9h à 17h

A domicile : le jeudi.

Tel. 02 51 55 95 29

Saveur de la terre



Vente de légumes issus de l'agriculture raisonnée exploitée par M. et Mme Voisin Arlette, leur fils et belle-fille depuis plus de 30 ans à Challans.

rue du centre, à côté de la cave

Ouvert en saison du mardi au dimanche de 7h30 à 13h.

site : www.saveurdelaterre.fr, tél. 06 17 50 92 36.

Déclaration préalable

Nom et prénom du demandeur	Adresse du terrain	Précision des travaux	Date de décision de l'autorité	Décision de l'autorité
ZAMBOTTO Christian	5 bd de la Croix Ruge	Abri de jardin	13/09/11	Favorable
CABINET CESBRON	4 Rue du Tertre	Lotissements	03/09/11	Favorable tacite
PIGNAUD François	146 rue de la Frandière	Travaux sur construction existante	13/09/11	Favorable
FOUASSON	59 rue de la Maison Rouge	Lotissement	05/09/11	Favorable tacite
QUENTEL Hervé	2 Impasse de la Marjolaine	Travaux de ravalement	13/09/11	Favorable avec réserve
TURLIN François	82 rue de la Fosse	Travaux sur construction existante	22/09/11	Favorable
NOEL Jean-Louis	51 bd de l'Atlantique	Travaux sur construction existante	14/09/11	Favorable
MASSE Philippe	14 rue de Cholet	Travaux sur construction existante	05/09/11	Annulation
DROUIN Daniel	17 rue des écoles	Edification d'une clôture	14/09/11	Défavorable
DOYEN Gabriel	53 rue de la Barre Raguideau	Travaux sur construction existante	23/09/11	Favorable avec réserve
AUFFRAY Jean-Paul	5 chemin de la Papine	Travaux sur construction existante	15/09/11	Favorable
GABORIT Nathalie	42 Chemin de la Grande llette	Edification d'une clôture	15/09/11	Favorable avec réserve
FLOCH Guy	1 Chemin des Castiennes	Edification d'une clôture	26/10/11	Favorable
YVON Jean-Claude	165 Rue du Prau	Travaux sur construction existante	07/10/11	Favorable
DAHERON Alain	3 rue des Polder	Travaux sur clôture existante	26/10/11	Favorable
RAMBAUD Sébastien	1 rue des Aigrettes	Pose de panneaux photovoltaïques	17/10/11	Favorable
KLEITZ-CUDENNEC Véronique	115 rue de la Fosse	Mur de clôture	07/10/11	Favorable avec réserve
TESSIER Bernard	10 rue de la Croix verte	Abri Jardin	26/10/11	Favorable
SERGY Malek	10 rue du Camping	Réfection de toiture	26/10/11	Favorable
LECOQ Michel	10 chemin des oiseaux	Extension maison existante	10/01/12	
ANDRE Jean-François	Rue des Champs - La Gaudinière - Lot 5	Travaux sur construction existante	05/01/12	Favorable avec réserve
ZAMBOTTO Christian	5 bd de la Croix Ruge	Clôture	02/12/11	Favorable
MILCENT Laurent	4 Rue des Aigrettes	Pose de panneaux photovoltaïques	02/12/11	Favorable
LEREAU Louis	100 rue de Fief du moulin	Travaux sur construction existante	01/12/11	Défavorable
ARSEAU Michèle	20 rue du coin de baisse	Nouvelle construction	23/01/12	Favorable
AUBERT Gérard et Marie-Claude	Rue de la Blancharderie	Abri de jardin	23/12/11	Favorable
MALROUX Léon	24 rue de la Croix Verte	Véranda	02/12/11	Favorable avec réserve
AUFFRAY Jean Paul	21 rue du Prau	Travaux sur construction existante	02/12/11	Favorable
DEREWONKO Henri	100 Rue des Onchères	Travaux sur construction existante	02/12/11	Favorable
RENAUD Simon	102 Rue ds Onchères	Nouvelle construction	16/12/11	Défavorable
YVON Jean-Claude	165 Rue du Prau	Travaux sur construction existante	16/12/11	Favorable
BOURDEAU Daniel	11 rue de la Maison Rouge	Edification d'une clôture	16/12/11	Favorable
MASSON Laurent	61 rue de la Poste	Travaux sur construction existante	27/12/11	Favorable
BLANCHARD Maurice	49 A rue de la Pointe		16/12/11	Favorable avec réserve
FAUCHER Gilles	24 rue du Fief du Moulin	Travaux sur construction existante	16/12/11	Favorable
DROUIN Daniel	17 Rue des Ecoles	Edification d'une clôture	16/12/11	Favorable
HAY Daniel	71 bd de l'Atlantique	Edification d'une clôture	16/12/11	Favorable
ROCHAT Paul et Rachel	4 Rue de la Cure	construction d'une véranda	10/01/12	Favorable
LEREAU Louis	100 Rue du Fief du Moulin	Construction d'une véranda	10/01/12	
GUILLOUT Pierre	37 rue des Lilas	Travaux sur construction existante	07/01/12	Défavorable
LA CARAVELLE	1 Route du Gois	Travaux sur construction existante	27/01/12	Favorable
RENAULT Olivier	106 av des Pins	Piscine	27/01/12	Favorable
GALERA Yvette et Barthélémy	34 chemin des Castiennes	Travaux sur construction existante	27/01/12	Favorable
VAN TREEK Serge	27 Route dy Gois	Travaux sur construction existante	16/01/12	Défavorable
CESBRON Hugues	Chemin de la Lisière	Détachement d'un lot	14/02/12	Favorable
VINATIER Patrick	14 Rue de la Corde	Nouvelle construction	23/01/12	Défavorable
JOULAIN Jean-Pierre	13 hameau des Pins	Travaux sur construction existante	14/02/12	Favorable
MILLE André	57 Rue des Lys	Nouvelle construction	30/01/12	Défavorable
CAZAUX Paulette	46 Chemin de la Blancharderie	Edification d'une clôture	14/02/12	Favorable
BRIANCEAU Didier	86 Chemin des Castiennes	Travaux sur construction existante	27/02/12	Favorable
BARILLERE Gérard	28 Rue du Prau	Edification d'une clôture	27/02/12	Favorable
DG GUILLET	75 Route du Gois	Travaux sur construction existante	27/02/12	Favorable
CAIVEAU Joël	8 Chemin du Niaisois	Travaux sur construction existante	27/02/12	Favorable
CHILLOUX Pierre et Dominique	2 rue de la bosse	Nouvelle construction	29/02/12	Défavorable

Déclaration préalable (suite)

ROLLIN Pierre-Jean	24bis rue du Moulin	Nouvelle construction	27/02/12	Favorable
FRANCOIS Arlette	7 av de l'Océan	Travaux sur construction existante	19/03/12	Favorable tacite
MORIZUR Yves	16 Bd de la Baie - App. 12 Rés. Marine	Préau	19/03/12	Favorable
CHARLES Jean	80bis Rue du Fief du Moulin	Préau	19/03/12	Favorable tacite
LAURENCEAU Jean-Roger	17Ter Chemin du Grand Cloudy	Edification d'une clôture	19/03/12	Favorable tacite
COUSIN Jacques	21 Rue de Cholet	Travaux sur construction existante	20/03/12	Favorable tacite
MILLE André	57 rue des Lys	Travaux sur construction existante	23/03/12	Favorable avec réserve
GUILLEMERME Laurent	7 Chemin de Seignier	Nouvelle construction	20/03/12	Favorable avec réserve
DAVEAU Claude	16 Allée des Oeillet	Travaux sur construction existante	20/03/12	Favorable
MASSE Philippe	14 rue de Cholet	Travaux sur construction existante	20/03/12	Favorable
FOURCADE Daniel	5 Rue de l'Estacade	Nouvelle construction	30/03/12	Favorable

Permis de Construire

Nom et prénom du demandeur	Adresse du terrain	Précision des travaux	Date de décision de l'autorité	Décision de l'autorité
N COMME NOIRMOUTIER	Chemin de la Blancharderie	Construction d'une maison	03/02/12	Favorable avec réserve
BIGOT Philippe	Chemin de la Blancharderie	Construction d'une maison	03/02/12	Favorable avec réserve
ARSEAU Franck	20 rue du Coin de Baisse	Travaux sur construction existante	24/01/12	Annulation
VIOLLEAU Gilbert	53 rue du Prau	Extension habitation	11/10/11	Favorable avec réserve
DU FIER	Chemin des Castiennes	Construction d'une maison + garage	27/10/11	Défavorable
RONDEAU Frédéric	276 Rue de l'Estacade	Extension habitation	25/10/11	Rejet tacite
ATLE Guy	Rue de la Fosse	Construction d'une maison	13/03/12	Annulation
NEDELEC André	28 rue de la Fosse	Modification de la plate-forme refuge	31/01/12	Favorable avec réserve
FOUQUET Jean-Christophe	Rue des Champs	Atelier	07/11/11	Favorable avec réserve
BOUSSEAU-GUYON	71 rue de la Frandièrre	Rénovation sur bâtiment existant	14/10/11	Favorable
COUSINET Liliane	18 rue du Coin de Baisse	Travaux sur construction existante	17/10/11	Défavorable
MOIRA	Impasse de la Gaudinière	Construction d'une maison	11/10/11	Favorable avec réserve
GICQUEL Laurent	42 rue du Centre	Modification de la façade du bâtiment	27/10/12	Favorable
LECLERC Pascal et Caroline	101bd de l'Atlantique	Construction d'un double préau	14/10/11	Favorable
LEFRANC Guillaume et Johanna	Route du Gois	2 logements	19/12/11	Favorable avec réserve
HERVE Pascal	121 rue de l'estacade	Travaux sur construction existante	24/10/11	Favorable avec réserve
GALON André	61 rue de la pointe	Travaux sur construction existante	07/11/11	Favorable avec réserve
BODELLE Eric	75 chemin du grand Fief	Travaux sur construction existante	07/11/11	Favorable avec réserve
DEBAILLY Michel	6 Rue du Prau	Extension habitation	14/12/11	Favorable
ARNAULT François	16bis Chemin des Oyats	Extension habitation + Préau + abri bois	10/11/11	Favorable avec réserve
MASSE Philippe	14 rue de Cholet	Travaux sur construction existante	15/11/11	Favorable
GALLAIS Mario	7 Impasse Alphonse Garnier	Garage + Préau + abri de jardin	24/10/11	Favorable avec réserve
SURGET Yohan	7 Rue du Polder	Extension habitation	08/12/11	Favorable avec réserve
RENAUD Mathieu et Laure	Rue des Billettes	Construction d'une maison	01/12/11	Favorable avec réserve
BAUDIN William	26 rue de la Frandièrre	Travaux sur construction existante	17/02/12	Favorable
Commune de Barbâtre	30 rue de l'église	Travaux sur construction existante	08/12/11	Favorable avec réserve
Commune de Barbâtre	30 rue de l'église	Travaux sur construction existante	26/12/11	Favorable avec réserve
HEINRICH Rainer et Béatrice	Chemin des Oyats	Construction neuve	24/01/12	Favorable tacite
BLANCHARD Maurice	49A rue de la pointe	Travaux sur construction existante	21/11/11	Favorable
BOINEAU Manuel	14 imp des Chardons Bleus	Extension habitation	30/03/12	Favorable tacite
BLANDIN Patrick	42 chemin du Peruslot	Travaux sur construction existante	19/12/11	Favorable avec réserve
GUINET Nadia	Rue de la Corde	Construction d'une maison	09/12/11	Annulation
GUINET Nadia	58-60 Rue de la Corde	Construction d'une maison	09/12/11	Annulation
LEAUTE Jean-Yves	68 rue de Fief du Moulin	Travaux sur construction existante	30/03/12	Défavorable
SCI du Fier	Chemin des Castiennes	Maison individuelle + garage	03/02/12	Favorable avec réserve
VIVIER Jean-Marc	28 rue de l'estacade	Travaux sur construction existante	16/01/12	Défavorable
GLEMOT Robert et Annie	rue de l'Arée	Construction d'une maison	10/01/12	Défavorable
RUPAUD Patrice	Chemin de la Barre Raguideau	Préau	21/02/12	Favorable
BROSSARD-LEGROS Lucette	22 Avenue de l'Océan	Travaux sur construction existante	01/02/12	Favorable avec réserve
TALVARD Bernard	7 imp, du Moulin de Revers	Travaux sur construction existante	15/02/12	Favorable avec réserve
MILLE André	57 rue des Lys	Construction neuve	24/02/12	Défavorable
DEREWONKO Henri	100 Rue des Onchères	Nouvelle construction	17/02/12	Favorable avec réserve
LEPAGE Daniel et Françoise	72 Rue du Prau	Travaux sur construction existante	28/03/12	Favorable avec réserve
AMIAUD Franck	51 rue de la Pointe	Construction neuve	08/02/12	Défavorable
PADIOLEAU Michel et Annie	Rue de la Lisière	Nouvelle construction	21/03/12	Favorable

Calendrier des animations

* sous réserve de modification

Juillet

DIMANCHE 1ER JUILLET, Fête et Kermesse de l'école Privée
École "Notre Dame", rue de l'Église.

DIMANCHE 8 JUILLET, « Les Arts en Plein Air »,
peinture, sculpture, photographie, musique, organisés par la Commission Animation de la Mairie, Parc de la Mairie, de 10h30 à 17h30.

MERCREDI 11 JUILLET, Initiations danses Country et de Société,
organisées par Coutry Road 85 et Pas à Pas Dansons, Salle des Oyats, rue des Sapeurs-Pompiers, à 20h30, gratuit.

JEUDI 12 JUILLET, « Cabine Club »
par la Cie Avec ou Sanka, dans le cadre de La Déferlante, Place du Marché, de 15h à 19h, gratuit.

JEUDI 12 JUILLET, Élection Miss Île de Noirmoutier,
organisée par le Comité Miss Nationale Geneviève de Fontenay, Place des Arts, à 21h.

VENDREDI 13 JUILLET, Les nouvelles aventures de Guignol,
à côté de la Place des Arts.

SAMEDI 14 JUILLET, Brocante de l'Office de Tourisme,
réservée aux professionnels, Place du Marché, de 9h à 18h.

SAMEDI 14 JUILLET, Concert de Stinger,
rock, blues, Place des Arts, à 21h, gratuit.

DIMANCHE 15 JUILLET, Vachettes mécaniques,
à côté de la Place des Arts.

LUNDI 16 JUILLET, The Glory Gospel Singers de New York,
Église Saint-Nicolas, à 21h, tarif : 18 €, réduit : 14.

MARDI 17 JUILLET, « 24 heures plus tôt »
par la Cie Aristobulle, spectacle de magie entre théâtre forain et cabaret, dans le cadre de la Déferlante, Place des Arts, à 21h, gratuit.

MERCREDI 18 JUILLET, Initiations danses Country et de Société,
organisées par Coutry Road 85 et Pas à Pas Dansons, Salle des Oyats, rue des Sapeurs-Pompiers, à 20h30, gratuit.

JEUDI 19 JUILLET, Guignol et Peter Pan,
à côté de la Place des Arts.

VENDREDI 20 JUILLET, Duo Pouvreau Hilaret,
musique traditionnelle vendéenne et danse, Place des Arts, à 21h, gratuit.

DIMANCHE 22 JUILLET, Vide Greniers,
réservé aux particuliers, organisé par La Mairie, de 9h à 18h, 2 €/ml.

LUNDI 23 JUILLET, Cirque Olympia, à côté de la Place des Arts.

MARDI 24 JUILLET, « La succulente histoire de Thomas Farcy », par la Cie Thé à la Rue, théâtre d'objets, dans le cadre de la Déferlante, Place des Arts, à 21h, gratuit.

MERCREDI 25 JUILLET, Initiations danses Country et de Société,
organisées par Coutry Road 85 et Pas à Pas Dansons, Salle des Oyats, rue des Sapeurs-Pompiers, à 20h30, gratuit.

JEUDI 26 JUILLET, Feu d'artifice musical,
Route du Gois, à 23h, gratuit.

Vendredi 27 Juillet, Spectacle de Clowns,
à côté de la Place des Arts.

SAMEDI 28 JUILLET, Concert "Musica senza frontiera"
(Musique sans frontière) du Grand Duché de Luxembourg, à l'Église Saint-Nicolas, à 21h, entrée: 15 €, réduit 10 €.

MARDI 31 JUILLET, « Juicy Lucy circus show »,
Cie Einel Gury, spectacle acrobatique, dans le cadre de la Déferlante, Place des Arts, à 21h, gratuit.

Août

JEUDI 2 AOÛT, « Le film du dimanche soir »,
Cie Annibal et ses Éléphants, dans le cadre de la Déferlante, Place des Arts, à 22h, gratuit.

VENDREDI 3 AOÛT, Guignol de Lyon,
à côté de la Place des Arts.

SAMEDI 4 AOÛT, Concert de l'orchestre de Chambre de Heidelberg,
à l'Église Saint-Nicolas, à 21h, entrée : 18 €, réduit 14 €, gratuit moins de 12 ans.

LUNDI 6 AOÛT, « Only You »,
Cie Joe Sature et ses joyeux osselets, spectacle burlesque & musical, dans le cadre de la Déferlante, Place des Arts, à 21h, gratuit.

MARDI 7 AOÛT, Initiations danses Country et de Société,
organisées par Coutry Road 85 et Pas à Pas Dansons, Salle des Oyats, rue des Sapeurs-Pompiers, à 20h30, gratuit.

MERCREDI 8 AOÛT, Concert Flûte et Harpe Celtique,
avec Y. Brisson et E. Chevillard, à l'Église Saint-Nicolas, à 21h, entrée : 10 €, réduit 5 €, gratuit moins de 12 ans.

VENDREDI 10 AOÛT, Rue en Fête,
marchés nocturnes, trois concerts, Rue du centre de 17h à 0h, gratuit.

SAMEDI 11 AOÛT, Vachettes mécaniques,
à côté de la Place des Arts.

DIMANCHE 12 AOÛT, Vide Greniers,
organisé par L'Amicale Bouliste, de 9h à 18h, renseignements : 02.51.39.31.43.

DIMANCHE 12 AOÛT, « Les Fourberies de Scapin »
par L'académie Internationale des Arts du Spectacle, dans le cadre du festival de Théâtre de Noirmoutier, Place des Arts à 21h, gratuit.

LUNDI 13 AOÛT, Spectacle de Clowns,
à côté de la Place des Arts.

MARDI 14 AOÛT, Initiations danses Country et de Société,
organisées par Coutry Road 85 et Pas à Pas Dansons, Salle des Oyats, rue des Sapeurs-Pompiers, à 20h30, gratuit.

MERCREDI 15 AOÛT, Bal costumé sur le thème du soleil,
animé par le Groupe Génération puis Daddy Production, Place du Marché, à partir de 21h, gratuit.

DU JEUDI 16 AU 18 AOÛT, Montréal Circus,
à côté de la Place des Arts.

MARDI 21 AOÛT, Initiations danses Country et de Société,
organisées par Coutry Road 85 et Pas à Pas Dansons, Salle des Oyats, rue des Sapeurs-Pompiers, à 20h30, gratuit.

MERCREDI 22 AOÛT, Conférence sur les 40 ans du Pont,
par l'association « Les Amis de l'Île de Noirmoutier », Salle des Oyats, à 21h, gratuit.

JEUDI 23 AOÛT, « La Fausse d'orchestre »
par La Fausse Cie, jazz-swing burlesque, dans le cadre de la Déferlante, Place des Arts, à 21h, gratuit.

VENDREDI 24 AOÛT, Camion Podium cirque,
à côté de la Place des Arts.

MARDI 28 AOÛT, Concert « Les Fées dopent l'air »,
chanson française, folk, Place des Arts, à 21h, gratuit.

Programme des animations et des expositions
disponible en mairie